



ASNOIS

Communauté de communes
"La Fleur du Nivernais"

Bulletin municipal d'Asnois

Mai 2011 * Bulletin N° 11

Le Mot du Maire

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, nous avons voté le budget 2011. Un budget se doit d'être sincère, véritable et équilibré. Or, il est de plus en plus difficile de confectionner cet élément pourtant essentiel et déterminant dans la vie d'une commune. Le budget 2011 est marqué par la rigueur : les dépenses ne cessent d'augmenter alors que les recettes, elles, fluctuent chaque année. Comme je vous l'ai déjà écrit, la principale source de revenus de la commune est la forêt communale. Toutefois, nous n'avons pas de ventes de bois chaque année ce qui fait que les recettes ne sont pas fixes. Nous avons dû faire des choix, rogner encore sur certains chapitres (frais de poste, de télécommunication, d'électricité ... : autant de postes où des efforts très importants ont déjà été faits !). Nous avons également dû nous résigner à abandonner le feu d'artifice de la fête du 14 juillet. Nous avons déjà failli le faire auparavant ; cette fois ci nous n'avons pas pu faire autrement. Il fallait faire un choix pour se garder de la trésorerie afin d'effectuer des travaux d'investissement (ex : réseau routier).

Les finances de la commune restent cependant saines mais il faut y prendre garde. Il s'avère, après la réunion avec le percepteur de Tannay, que nous avons les frais de fonctionnement les plus faibles du canton (indemnités aux élus, frais de viabilisation) mais en même temps nous sommes dans les taux les plus bas d'imposition des quatre taxes locales.

C'est pourquoi, conscient de cette situation et ne voulant pas alourdir les dépenses des ménages de la commune, le conseil a souhaité faire des choix et s'astreindre à quelques rigueurs en votant un budget raisonnable. En espérant que des jours meilleurs arrivent...

Contact :



5 rue du Château – 58190 ASNOIS

03 86 24 28 33

communeasnois@wanadoo.fr

Horaires :

le lundi,
le vendredi,

de 8 h 30 à 12 h 00
de 17 h 30 à 19 h 30

Le Conseil municipal

Le Budget

Lors du dernier conseil municipal, l'assemblée a adopté le **compte administratif 2010** qui se solde par les résultats suivants :

- *section d'investissement* : - 3 935,37 €
- *section de fonctionnement* : 6 500,00 €

Compte tenu des reports de l'année 2009, les résultats cumulés font apparaître un solde positif de **11 998,81 €**.

Cette même assemblée a voté le **budget pour l'année 2011**.

- *section d'investissement* :
 - o recettes : 26 033,70 €
 - o dépenses : 20 262,07 €

Le conseil a décidé de refaire le début de la Grande Rue Paul Jean Rigollot à partir de l'intersection avec la Rue du Château (montant des travaux : 5 155 € dont 4 107 € de subvention)

- *section de fonctionnement* : 88 569,81 €

Les taxes locales sont les suivantes :

Taxe	Taux	Produit
Taxe d'habitation	14,63	29 992,00
Taxe foncière/propriétés bâties	6,87	7 907,00
Taxe foncière/propriétés non bâties	30,85	5 275,00
Taxe professionnelle	16,39	606,00

Attention cette année à la taxe d'habitation !

Quand vous regarderez votre feuille d'imposition 2011, vous remarquerez que le taux de la taxe d'habitation a fortement augmenté. Ceci est dû au transfert de la taxe d'habitation départementale à la commune. C'est-à-dire que le département ne perçoit plus cette taxe directement (la colonne sur votre feuille sera vide).

C'est la commune qui est chargée de la récupérer pour la redistribuer à un fonds national.

Hormis l'augmentation habituelle des taux, vous paierez le même montant en ce qui concerne cette taxe. La commune quant à elle garde la part qui lui était dévolue habituellement (c'est-à-dire aux alentours de 4,5%). Il n'y a donc pas d'augmentation conséquente de la part de la commune



La ZDE Zone de Développement Eolien

Après l'avis défavorable émis, par arrêté, par le Préfet de la Nièvre pour la création d'une Zone de Développement Eolien sur la Communauté de Communes de Tannay, un nouveau dossier a été déposé : la Communauté de Communes de Tannay, en partenariat avec la Société Eole Res,

a en effet retravaillé le projet et fait une proposition qui prend mieux en compte l'impact paysager en particulier.

Quant à l'étude d'une ZDE en commun avec la Communauté de Communes de Brinon sur Beuvron, celle-ci a abouti à une renonciation de Brinon.

Les Elections cantonales du 20 mars 2011

Philippe NOLOT, conseiller général sortant, a été réélu au premier tour du scrutin.

En voici les résultats détaillés :



Candidats		Commune d'Asnois		Canton de Tannay	
Philippe NOLOT	DVD	60 voix	64.52 %	814 voix	53.27 %
Patrice PERRIER	SOC	17 voix	18.28 %	369 voix	24.15 %
Paul PERIER	FFN	10 voix	10.75 %	195 voix	12.76 %
Claudie HELINES	VEC	5 voix	5.38 %	97 voix	6.35 %
Danielle FRESNEAU	COM	1 voix	1.08 %	53 voix	3.47 %
Inscrits		164		2 440	
Votants		94	57.32 %	1 569	64.30 %
Abstentions		70	42.68 %	871	35.70 %
Exprimés		93	56.71 % des inscrits 98.94 % des votants	1 528	62.62 % des inscrits 97.39 % des votants
Blancs ou nuls		1	0.61 % des inscrits 1.06 % des votants	41	1.68 % des inscrits 2.61 % des votants

Sources des données : INSEE - Ministère de l'intérieur

Mais qu'est-ce que le conseil général ?

Le **conseil général de la Nièvre** est l'assemblée délibérante du département français de la Nièvre, collectivité territoriale décentralisée. Son siège se trouve à Nevers.

Le président du conseil général de la Nièvre est Patrice Joly (PS).

Le conseil général de la Nièvre comprend 32 conseillers généraux issus des 32 cantons de la Nièvre. Suite aux dernières élections cantonales, lors desquelles 16 des 32 cantons devaient renouveler leur conseiller général, la répartition par groupes politiques reste inchangée par rapport à celle de 2008 :

Groupe	Nombre de conseillers généraux
Groupe des élus du Parti socialiste & apparentés	21
Groupe des élus du Rassemblement pour l'Avenir de la Nièvre (UMP & Divers droite)	9
Groupe des élus du Parti communiste	1
Groupe des élus non inscrits	1

Quelles sont ses compétences ?

Première des compétences de l'institution : l'action sociale (51 % du budget 2010). Le département gère notamment les aides aux personnes âgées, aux handicapés, s'occupe des services de la petite enfance et des structures de prévention et d'insertion des publics en difficulté. Il est également responsable de la dépense des allocations universelles de solidarité comme le RSA ou l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Les routes départementales (près de 50 % du réseau français et 12 % du budget du département) et l'organisation des transports collectifs et scolaires sont aussi de la responsabilité des

conseils généraux. Enfin, les départements sont compétents pour construire et entretenir les collèges, ils subventionnent certaines manifestations culturelles et aident un nombre important de petites communes.

Pendant ... en 2014, une seule élection, la « territoriale », remplacera les cantonales et les régionales : les élus, conseillers territoriaux, siégeront à la fois au Conseil général et Conseil régional ; les deux assemblées garderont, chacune, leurs statuts et leurs compétences.

Une Asnoisienne entreprenante



Vie de la Commune

Petronela Rodriguez, notre concitoyenne, vient de décider de se lancer dans l'aventure, belle et courageuse, de la création d'entreprise.

Riche d'une expérience de 12 ans dans la couture, elle a choisi de nous offrir ses talents et propose tous travaux de :

- ✓ *retouche,*
- ✓ *transformation,*
- ✓ *réparation,*

- ✓ mais aussi *confection* sur mesure de vêtements, rideaux, voilages ...

Nous avons pu admirer la qualité de certaines de ses réalisations et ses prix sont très attractifs.

N'hésitez pas à la contacter :

STOP COUTURE * 1 rue des Crys * 58190 ASNOIS ☎ 03 86 24 21 16 – 06 71 10 45 85

Nous lui souhaitons un grand succès dans sa démarche et de très nombreux clients.

Cela va se passer à Asnois

Notez dès à présent quelques dates estivales, rendez-vous incontournables de notre vie sociale à Asnois :

- ✓ Dimanche 5 juin Repas de printemps
- ✓ Samedi 18 juin Feux de la Saint Jean
- ✓ Jeu di 14 juillet Fête Nationale
- ✓ Dimanche 31 juillet Fête de la Saint Loup

Les médias parlent d'Asnois

Notre propos n'est pas présenter à nouveau le site WEB d'Asnois, ce qui a déjà été évoqué dans les bulletins précédents et fait officiellement –et très clairement dans le moindre détail- par son créateur, Bernard Cougnot, lors de la cérémonie des vœux à la Mairie le 8 janvier dernier.

Nous voulons simplement remercier à nouveau Bernard, évidemment pour la réussite et la qualité de son travail mais aussi pour son talent de communicateur : non seulement il « *sait faire* », mais aussi il « *sait faire savoir* ».

C'est ainsi qu'au début de l'année les médias –par sa voix- ont très largement parlé de notre petit village du Haut Nivernais :

- ✓ La Presse : **Le Journal du Centre**, le 6 janvier, a rappelé sur une pleine page l'historique et les contenus du site avec photos à l'appui.
- ✓ La Radio : **Radio Morvan** a réalisé avec Bernard Cougnot une interview de 20 minutes passée sur les ondes les 31 janvier et 6 février.
- ✓ La Télévision : Enfin, le 5 mars, **FR3 Bourgogne** et **FR3 Franche Comté** ont consacré leur émission « Zappez+net » à la présentation de notre site (*pardon, Bernard, de nous l'approprier de la sorte !*).

Ainsi « on a parlé d'Asnois de la Loire au Jura, de Belfort à Oyonnax, du Sénonais au Mâconnais ... » et nous n'en sommes pas peu fiers !

Vous pouvez évidemment réentendre ou visionner ces émissions sur <http://asnois.fr/>.

N'oublions pas de mentionner également le message d'encouragement du Conseil général qui a décidé de répertorier le site ainsi que les félicitations de Christian Paul, député de la Nièvre.



Encore un grand merci à Bernard et aux asnoisiens qui, nous l'espérons, vont continuer à enrichir et à faire vivre ce site.

A l'heure où nous imprimons, le site a fait l'objet de près de 4 400 connections, ce qui –pour notre petit village de 166 habitants- est une très jolie performance.

Le carnet d'Asnois

Il nous a quittés

Le 22 mai 2010

Roger DEUTSCH

Nous présentons à sa veuve et à sa famille nos très sincères condoléances.

Elle a vu le jour

Le 21 avril 2011

Cléa RESMOND

Nous félicitons les heureux parents, Sabrina Gresle et David, ainsi que les grands-parents, Gisou et Michel Gresle, et formulons pour le bébé tous nos vœux de santé et de bonheur.

Asnois... au bon vieux temps !

Avez-vous su dater la photo parue dans le dernier bulletin et reconnaître les participants à ce sympathique mariage asnoisien ?



Mariage de Charles Cougnot & Marie-Louise Baudequin en 1936
Et ces jolies frimousses ... qui vous rappellent-elles ?



Photo aimablement confiée par Madame Jeannot

Imprimé par nos soins